

223
DECRET D/2021/...../PRG/SGG

PORTANT PROMULGATION DE LA LOI L/2021/0026/AN DU 02 JUILLET
2021.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

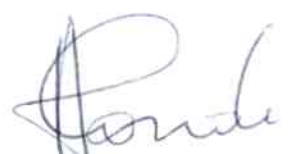
la Constitution ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Est promulguée la Loi L/2021/0026/AN du 02 juillet 2021, portant
autorisation de ratification de l'Accord de financement (Projet de Gestion des
ressources Naturelles, Minières et de l'Environnement) entre la République
Guinée et l'Association Internationale de Développement (IDA), signé le 09
juin 2021, pour un montant de soixante-cinq millions de dollars (65.000.000
\$).

Article 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature,
est enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

08 JUIL. 2021
Conakry, le.....


Prof. ALPHA CONDE